

Clin d'œil



Podium Courses cyclistes à Crac'h -
Avril 2005



Cercle Celtique à la semaine du Golfe
à l'Ile d'Arz - Mai 2005



Willard M. Thomas
(Neveu de Willard S. Thomas
pilote de l'avion tombé à Crac'h
le 29 mai 1943) - Mai 2005



Démonstration de Capoeira (Art martial brésilien)
Fête de la musique - Juin 2005

Juillet 2005

Crac'h



BULLETIN MUNICIPAL



DOUAR HA MOR



www.crach.fr

LES CROIX ET CALVAIRES

LA CROIX DES MISSIONS

C'est un calvaire récent : 1997. Réalisé par le sculpteur Jouannic, il est de forme celtique. Il porte dans la partie supérieure le Christ ressuscité, au milieu le symbole des poissons et, dans la partie inférieure, la trilogie Sainte-Anne, la Vierge et l'enfant Jésus. Le pied est appuyé de deux ailerons. Le socle, en forme de tombeau, est relevé de trois degrés.



LE CALVAIRE DE SAINT-JEAN

Au carrefour de la route de Saint-Jean, on aperçoit une croix édiflée sur un soubassement en pierre complété d'un dé. Elle porte le Christ et au pied de la colonne l'agneau mystique.

Cette croix a été sculptée par E. Germain de Crac'h.



LOCQUETAS

Sur un soubassement de pierres relevé d'un dé est élevée une croix prismatique. De petite taille, les bras portent une statue du Christ en Croix très ancienne.



KERCADO

Elevé en bordure de la route à l'angle d'une propriété où a été reconstruite une tour de guet, ce calvaire a été dédié aux soldats du village morts à la guerre de 14-18.



FICHES PRATIQUES

FORMALITÉS : QUELLES PIÈCES FAUT-IL FOURNIR POUR FAIRE :

UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ.

- 2 photos d'identité en noir et blanc
- 1 extrait d'acte de naissance délivré par la mairie du lieu de naissance
- la carte périmée
- le livret de famille
- 2 justificatifs de domicile
- à partir de 13 ans, passer en mairie pour les empreintes digitales.

UNE DEMANDE DE PASSEPORT

ELLE EST À FORMULER OBLIGATOIREMENT À LA MAIRIE DU DOMICILE.

- Une carte d'identité non périmée, ou
- Un passeport périmé de moins de 2 ans, ou
- A défaut de carte d'identité ou de passeport, présenter une copie de l'acte de naissance.
- Livret de famille (joindre la photocopie)
- 1 timbre fiscal à 60 €
- 2 photos d'identité
- 1 justificatif de domicile.

RENOUVELLEMENT :

- Joindre l'ancien passeport à la demande.
- Enfants de moins de 18 ans :
 - Le timbre fiscal est de 30 €
 - Joindre impérativement le livret de famille
- En cas de divorce, joindre la photocopie du jugement de divorce (précisant la garde de l'enfant)

LE PRESBYTÈRE

Recteur Tél. 02 97 55 03 44

HORAIRE DES MESSSES :

- Dimanche 11 h 00
- Samedi 18 h 30 (uniquement en été)
- Lundi 9 h (Adoration)
- Mardi 9 h suivi du Chapelet
- Jeudi et Vendredi 9 h
- sauf 1^{er} vendredi du mois : messe à 9 h au Plas-Kaer

LES ÉCOLES

École publique Tél. 02 97 55 02 49
École St-Joseph Tél. 02 97 55 03 34

LA POSTE

Rue St Jean Tél. 02 97 55 12 12
Ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Le samedi matin de 9 h à 12 h

LES SERVICES DE SANTÉ

MÉDECINS
Dr MICHELON
34^{bis}, r. de la Fontaine
Tél. 02 97 55 12 38

Dr PIERRE
11, rue de la Fontaine
Tél. 02 97 55 05 50

Dr LAMMERTYN
15, imp. des Embruns
Tél. : 02 97 59 14 41

PHARMACIE
M. MORINEAU
36, rue de la Fontaine
Tél. 02 97 55 05 75

DENTISTES
Dr FRAPPE Loïc
Dr FRAPPE-GRATON Cécilia
7, impasse des Embruns
Tél. : 02 97 59 12 32
Dr LOGEAS
38, rue de la Fontaine
Tél. : 02 97 59 12 11

KINÉ
M^{elle} BECHTEL Corinne
M^{elle} BOËLLE Morgane
M. LE MARTELOT Aymeric
7 bis, rue du Stade
Tél. : 02 97 30 03 74

M. MENORET Christian
M^{me} MENORET-TORDJMAN Héliène
34, rue de la Fontaine
Tél. 02 97 55 05 01

DÉCHETTERIE DU SCLÉGEN

Tél. 02 97 50 75 33. Ouverte le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Fermée le jeudi et le dimanche
Se munir d'un justificatif de domicile.

INFIRMIÈRES-INFIRMIERS
M^{me} ROBERT Annick
M. DULIEU Max
4 rue Pasteur
Tél. : 02 97 59 12 85

PÉDICURE-PODOLOGUE
M FORTIER Julien
5, rue Napoléon
Tél. : 02 97 59 13 16

ORTHOPHONISTE
M^{me} GAUCHET Gwenaëlle
38 rue de la Fontaine
Tél. : 02 97 59 10 25

LA MAIRIE



Tél. 02 97 55 03 17 - Fax 02 97 55 09 06

Ouverte au public :

le lundi de 13 h 30 à 17 h
du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h
le samedi de 8 h 30 à 12 h
Site web : www.crach.fr

PERMANENCES SERVICES EMPLOIS FAMILIAUX
M^{me} LACOSTE

Siège de Pluneret : 02 97 24 14 64
Tél. 02 97 30 01 75 (Crac'h) à la Maison des Associations, sur rendez-vous,
(3^e jeudi de chaque mois de 10 h 30 à 12 h).

PERM. DE L'ASSISTANTE SOCIALE

M^{me} BEGUE - Tél. 02 97 56 40 40
En mairie, le lundi de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous

PERM. ASSOCIATION ADMR

Contacts sur Crac'h :

Françoise ROULEAUD 02 97 56 32 19
Michèle COULOMB 02 97 55 19 65

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Lundi

M. CHEVREAU Thierry de 15 h à 16 h
Affaires Scolaires & Péricolaires
Environnement & Patrimoine

Mercredi

M. BONNEMAINS Jean-Loïc de 10 h à 12 h.
Administration Générale
Personnel Communal - Sports-Loisirs
M^{me} AUDIC Annie de 11 h à 12 h
Finances & Affaires Économiques
M^{me} DANIEL Annick de 14 h à 15 h
Affaires Sociales & Communication

Jeudi

M. LE MENE René, Maire, de 10 h à 12 h

Vendredi

M. LE CHAPELAIN André de 16 h à 17 h
Agriculture, Ostréiculture Aménagement
Foncier - Travaux & Logement

Samedi

M. LE MENE René, Maire de 10 h à 12 h
Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous